**Au Lycée de Cachan, c’est 6 CPE et pas un de moins !**

Des personnels du lycée de Cachan se sont mobilisés le mardi 8 septembre pour dénoncer la décision du Rectorat de supprimer un poste de CPE.

Après des suppressions de postes dans les secrétariats, c’est maintenant un autre service stratégique dans le fonctionnement de l’établissement qui est touché.

Cette décision, et ce malgré le 1/2 BMP débloqué après les démarches et les protestations de la direction et des personnels, augmente déjà considérablement la charge de travail de la vie scolaire. Cela signifie plus de classes à gérer, plus d’élèves et plus de familles à accompagner pour chaque CPE. Cette décision va dégrader l’environnement de travail de toute la communauté éducative et la qualité du service public rendu aux familles.

Alors qu’il faudrait donner aux établissements scolaires des moyens humains ajustés à leur public pour assurer la mission première de « réussite scolaire de tous les élèves », le Rectorat justifie cette suppression en expliquant que nous serions surdotés.

Mais avec un CPE en moins :

Comment assurer au mieux la sécurité des élèves et veiller au respect des gestes barrières ?

Comment faire pour mieux aider les élèves les plus en difficulté ?

Comment lutter efficacement contre l’absentéisme et le décrochage scolaire ?

Cette décision ne prend pas en compte la taille de notre établissement de plus de 2500 élèves avec des effectifs en constante augmentation. Elle ne prend pas en compte la géographie complexe et éclatée de notre site. Elle ne prend pas en compte les travaux à venir dans notre lycée qui vont compliquer les circulations des élèves.

Une telle décision ne nous rendra pas plus efficaces. Elle ne nous permettra pas de mieux remplir nos missions. C’est pourquoi nous refusons une telle décision. Nous n’acceptons pas de voir se dégrader l’environnement de travail des personnels du lycée et des élèves.

Nous demandons aux services du Rectorat de revenir sur cette décision.